

PV de l'AG ordinaire 2010 de l'AFEPS

Vendredi 23 avril 2010, au CO de Wünnewil

Ouverture de l'AG à 18h05

Nombre de membres présents : 27. Majorité absolue : 14.

Introduction

Le président Yves Suter salue l'assemblée et les personnalités en son sein :

- Mme Solange Berset, Présidente du Grand Conseil
- Frau Doris Bucheli-Betschart, Präsidentin der Gemeinde Wünnewil-Flamatt
- Herr Toni Kammermann, Direktor der Orientierungsschule Wünnewil
- M. Alexandre Dupasquier, Collaborateur pédagogique au Service cantonal du sport
- M. Christophe Nydegger, Directeur de l'EPAI

Il présente les excuses des personnalités suivantes :

- Mme Isabelle Chassot, Conseillère d'État, Directrice de l'instruction publique, de la culture et du sport
- M. Nicolas Bürgisser, Préfet de la Singine
- M. Henri Baeriswyl, Président de la Commission cantonale du sport
- M. Gilles Seydoux, Président de l'AFS
- M. Benoît Gisler, Chef du Service cantonal du Sport
- M. Patrick Badoux, Membre du Comité de l'ASEP et Président du GRT
- M. Ruedi Schmid, Président de l'ASEP
- M. Jean Bourgknecht, Président du Groupe Sport du Grand Conseil

Il dresse la liste des membres de l'AFEPS qui se sont également excusé/e/s.

Il mentionne que l'essentiel de l'AG se déroulera en français, mais que les Alémaniques ont bien entendu la possibilité de s'exprimer dans leur langue maternelle.

Mme Christina Bürgy, vice-présidente de la commune de Wünnewil, adresse quelques mots à l'assemblée.

Point 1 de l'ordre du jour

PV de l'AG ordinaire du 13 mars 2009 au restaurant « La Chaumière » – à Neyruz.

Le PV de l'AG 2009, mis à disposition sur le site de l'AFEPS, est accepté à l'unanimité.

Point 2 de l'ordre du jour

Rapport du Président

Chers/chères collègues,

Durant ces 12 derniers mois, le Comité de l'AFEPS s'est engagé dans la continuité de ces dernières années :

1. Après une collaboration de 3 ans avec le Service du Sport, la DICS et REPER, nous avons réfléchi à la façon la plus probante de poursuivre notre activité dans le cadre des tournois scolaires du secondaire I et des Collégiades. Après quelques tâtonnements, nous avons proposé au Service du sport et à REPER de poursuivre sur la lancée de ces dernières années.
Comme la DICS a été d'accord de prolonger financièrement l'expérience, nous sommes heureux d'annoncer que cette collaboration est repartie pour une nouvelle période de 3 ans. Les tournois du secondaire I et les Collégiades continueront donc d'être animés par des collaborateurs de REPER. Et les participant/e/s y recevront encore un T-shirt, muni cette fois du slogan « Sport for ever ».
2. Vous le savez, après une première activité – Via Ferratta au Moléson – en septembre 2007, nous avons poursuivi sur la lancée, en mettant sur pied une activité corporative, au début du mois de juillet 2008, en descendant au Tessin à vélo.
Malheureusement, nous n'avons pas pu poursuivre cet effort en 2009. Nous vous en expliquerons les raisons plus tard.
3. Après la Vallée de Joux en 2006 et Bellinzone en 2008, nous avons organisé – en collaboration avec le Service du sport – une nouvelle semaine de formation continue il y a trois semaines à Celerina, en Engadine, dans les Grisons. Nous vous en reparlerons ultérieurement.
4. En termes de communication :
 - a. Force est d'admettre que notre site internet est un peu en stand-by, du fait que nous nous sommes concentrés sur d'autres sujets cette année.
 - b. Par contre, nous sommes en mesure d'entamer un travail de promotion de notre association, grâce au flyer que nous avons élaboré et que nous vous présenterons en temps opportun.
5. Du côté de l'ASEP et du GRT, j'ai 2 choses à signaler :
 - a. Ces 24 derniers mois ont été marqués par le combat mené dans le cadre de la redéfinition de la loi fédérale sur le sport, qui est actuellement en cours d'étude auprès des chambres fédérales. Dans une société marquée par de graves déficits en termes d'activité physique, tant chez les jeunes que chez les moins jeunes, l'ASEP se bat pour maintenir à la branche EPS un statut d'exception, comme vous avez sans doute pu le lire dans la dernière Newsletter signée de notre Président Ruedi Schmid.
 - b. Côté GRT, la lutte continue quant à la reconnaissance adéquate du diplôme I de Lausanne.
6. Depuis 2 ans maintenant, nous avançons très lentement avec le dossier lié à la situation des enseignants – ou de certains enseignants – en EPS, au secondaire I. Et parallèlement, nous venons de commencer de nous pencher sur les

questions liées à l'enseignement de l'EPS dans les écoles professionnelles fribourgeoises. Ces deux sujets seront présentés plus loin, notamment au travers d'une présentation de M. Christophe Nydegger, Directeur de l'EPAI à Fribourg, concernant les écoles professionnelles.

Voilà pour les faits essentiels liés à l'AFEPS durant ces 12 derniers mois.

Sans plus attendre, je vous invite donc à passer à la suite.

Merci pour votre attention.

Point 3 de l'ordre du jour

Rapport des responsables des différents secteurs

1. Tournois scolaires

- Les tournois scolaires fonctionnent bien. La collaboration avec REPER est donc renouvelée pour trois ans.
- Deux choses sont à déplorer :
 - D'une part, la CORECOFR – la Conférence des Recteurs des Collèges fribourgeois – a décidé, unilatéralement, de reporter les Collégiades de cette année d'un jour, soit du 29 au 30 juin 2010. Dans le fond, ceci ne pose guère de problème si ce n'est qu'une partie des contacts nécessaires à la mise sur pied de cette manifestation avaient déjà été pris. Afin d'éviter que ceci ne se reproduise, les groupes de branche EPS du secondaire II sont en train de demander une entrevue avec la CORECOFR afin de baliser le terrain pour ces prochaines années.
 - D'autre part, il y a eu la volonté de faire connaître le succès de ces tournois aux autorités fribourgeoises. C'est la raison pour laquelle une invitation a été lancée auprès des autorités et des responsables scolaires pour une visite lors du tournoi de handball de Chiètres, le 1^{er} avril 2009. Malheureusement, peu de personnes ont répondu positivement à l'invitation.

2. Activités corporatives

- En 2009, le comité a voulu organiser une descente en rafting. Celle-ci a dû être reportée suite à l'accident de voiture d'un membre du comité.
- En remplacement, une activité consacrée au skeleton a été envisagée. Les dates aimablement proposées par notre spécialiste cantonal – Cédric Tamani – ne convenaient pas. C'est pourquoi 2009 aura été une année « sans » en termes d'activités corporatives. Le comité tient à s'excuser auprès de ses membres.

3. La formation continue

- Après les deux expériences estivales de la Vallée de Joux en 2006 et de Bellinzona en 2008, c'était au tour des sports d'hiver d'être à l'honneur de la semaine de formation continue 2010.
- Du 27 mars au 1^{er} avril 2010, 26 MEPs et instituteurs se sont donc retrouvés à Celerina pour une semaine de neige intense. Au programme : du telemark, du snowboard, du ski de fond et du ski alpin, + quelques autres activités. Quelques images de cette semaine de formation sont présentées à l'assemblée.
- La prochaine formation continue sera mise sur pied dans le courant de l'année 2012.

4. Site Internet et communication

La promotion de l'association a été un des buts de cette année. Deux points sont précisés par le président :

- Faut de temps, le site internet de l'AFEPS s'est assez peu développé ces derniers temps. Par contre, un flyer de présentation et d'inscription est prêt. De plus, une newsletter de l'association sera mise à disposition régulièrement sur le site.
- Suite aux décisions prises lors de l'AG de l'an dernier, le comité a pu développer le projet de flyer qui lui tenait à cœur afin d'élargir le cercle des membres de l'association, aussi bien parmi les spécialistes de l'EPS que parmi les généralistes qui, à l'instar de nombreux instituteurs et de nombreuses institutrices, n'enseignent l'EPS que quelques heures par semaine. Cela permettra aussi de cibler certaines actions auprès des étudiants fraîchement diplômés de la HEP ou de l'Université.

Le flyer de l'AFEPS est présenté à l'assemblée.

5. Promouvoir et défense de l'EPS

- La nouvelle loi fédérale relative au sport est en discussion au sein des commissions du Parlement à Berne. Il n'y a rien à y ajouter pour l'instant.
- Depuis la mise en place d'EVALFRI, au secondaire I, tout comme pour d'autres branches dites spéciales, de nombreux enseignants en EPS sont doublement pénalisés : par une dotation horaire supérieure d'une part (28h au lieu de 26h hebdomadaires), et par un salaire moins élevé (une classe de fonction en moins, quand bien même les diplômes obtenus sont ceux exigés au moment de l'engagement). Qui plus est, selon les dotations en branches générales ou en branches spéciales, la rémunération des mêmes heures d'enseignement peut varier.

Dans ce contexte, le comité a entrepris des démarches avec les autres branches concernées (activités créatrices, musique, etc.), dans le cadre de l'AMCOFF (l'association des maîtres du CO francophone fribourgeois).

- Dans un premier temps, il a fallu réunir un certain nombre de documents afin de clarifier la situation. Il a aussi fallu coordonner les efforts de diverses branches aux parcours souvent différents.
 - Dans un deuxième temps, l'AMCOFF a adressé une lettre à la Commission d'évaluation des fonctions (dans le cadre d'EVOLFRI), lettre qui, malgré tous les efforts entrepris pour faire les choses correctement, n'était malheureusement pas adressée à qui de droit.
 - C'est donc en novembre 2009 que l'AMCOFF a écrit au Conseil d'État, lequel a fourni une réponse en date du 26 janvier 2010. Dans cette réponse, le Conseil d'État mentionne que la Commission d'évaluation des fonctions invitera prochainement l'AMCOFF à l'évaluation des fonctions concernées.
- Au niveau des écoles professionnelles, l'EPS est un parent bien pauvre dans le canton de Fribourg : malgré une législation fédérale très claire à ce sujet, la plupart des apprentis fribourgeois ne bénéficient presque d'aucun enseignement en EPS à l'heure actuelle. Un point positif est à signaler : à l'automne 2010 s'ouvriront trois halles de sport dans le cadre des nouveaux bâtiments de l'école professionnelle de Fribourg, ce qui permettra, dans une certaine mesure, d'améliorer la situation.

C'est dans ce sens que le comité a invité M. Christophe Nydegger, Directeur de l'EPAI de Fribourg, à venir s'exprimer au cours de cette assemblée.

6. Intervention de M. Christophe Nydegger

Monsieur Nydegger représente le sport dans les écoles professionnelles. Il présente à l'assemblée le fonctionnement général des cours, fonctionnement particulier lié monde des apprentis. Il démontre la difficulté d'appliquer l'ordonnance fédérale et discute des différents aspects législatifs.

Il présente le projet de construction qui couvrira à 50% les besoins actuels. Le reste sera complété lors de cours facultatifs réservés aux élèves n'ayant pas de sport. L'engagement des futurs profs de sport se fera progressivement.

Le président Yves Suter pose la question des salaires et d'un horaire à 100% pour un professeur d'EPS dans cette école. M. Nydegger donne la réponse :

- Horaires à 26h pour un 100% et classe de salaires différente en fonction du diplôme : classe 22 pour un enseignant venant des métiers / classe 23 pour un enseignant avec un titre de Bachelor / classe 24 pour un enseignant avec le titre de Master ou de Licence.

Le président remercie M. Nydegger pour son intervention.

Point 4 de l'ordre du jour

Rapport des sous-sections

Le secrétaire fait la lecture des deux rapports suivants :

- rapport des activités de la sous-section du CO de Sarine Ouest
 - rapport des activités de la sous-section de la Gruyère.
-

Point 5 de l'ordre du jour

Rapport de la caissière

La caissière Sylvie Grandgirard annonce une diminution de capitale de 1'455.90 CHF pour l'année 2009. Elle insiste sur les frais d'avocat qui ont eu une certaine répercussion dans le budget.

L'assemblée accepte les comptes à l'unanimité.

Point 6 de l'ordre du jour

Rapport des vérificateurs de compte

Les vérificateurs des comptes – Samuel Terrapon et Cédric Pürro – recommandent à l'assemblée d'accepter les comptes 2009 en l'état.

L'assemblée accepte les comptes à l'unanimité.

Point 7 de l'ordre du jour

Approbation du budget et des cotisations

Pour l'année 2010 Sylvie Grandgirard propose un budget présentant la somme de produits s'élevant à 15'620 CHF et une somme de charge s'élevant à 18'620 CHF, pour un déficit prévu de 3'000 CHF.

L'assemblée accepte le budget 2010 à l'unanimité.

Point 8 de l'ordre du jour

Admissions, démissions et radiations

Le secrétaire dresse la liste des admissions et des démissions à l'AFEPS durant l'année écoulée :

1. Admissions:

- Hervé Gavory
- Laurent Bachelier
- Adrian Zadory
- Andy Zogg
- Corinne Bugnon
- Lucien Perrinjaquet
- Lionel Gattoni
- Romain Pasquier

2. Démissions :

- Pierre-Alain Musy
- Marie-Louise Merz
- Stephanie Baumann
- François Yerly
- Jean-Marc Bertschy
- Emmanuel Ding
- Edgar Goetschi
- Pierre Gisler
- Jacques et Cathy Gavillet
- Monica Aceti

Point 9 de l'ordre du jour

Proposition du comité et des membres

Aucune proposition n'est faite ni de la part du comité ni de la part des membres.

Point 10 de l'ordre du jour

Modification des statuts

Ni le Comité, ni les membres, ne proposent de modifications des statuts.

Point 11 de l'ordre du jour

Election du président, du comité et des vérificateurs des comptes

Le Président remercie Patrice Sugnaux pour sa nouvelle tâche au sein du comité. Il tient à remercier également l'arrivée alémanique de René Lehmann. Enfin, il précise qu'une nouvelle recrue devrait rejoindre le comité dès l'automne.

Les autres membres s'engagent à poursuivre leur activité au sein du comité.
Le comité est réélu à l'unanimité.

Pour la vérification des comptes, Sylvie Grandgirard propose Cédric Pürro (1^{er} vérificateur) et Gabrielle Epper (2^{ème} vérificateur). Elle propose également Jean-Claude Bussard en tant que suppléant. Ces personnes sont élues à l'unanimité.

Point 12 de l'ordre du jour

Présentation du collaborateur pédagogique sport

M. Alexandre Dupasquier expose les dossiers qui ont évolués depuis la dernière AG :

- **Le groupe de travail Sport – art – étude** : le dossier est terminé et va être présenté très prochainement à Mme Chassot. Le concept est de rassembler les sportifs sur les écoles de Fribourg, notamment dans un centre de formation.

- **Les nouvelles directives de sécurité** : l'entrée en vigueur est assurée pour la prochaine année scolaire. Au cours du mois de juin, il y aura une première publication pour que les responsables EPS des différents établissements puissent se mettre à jour. L'idée est avant tout d'offrir un cadre sécurisant pour les enseignants et non pas de les importuner avec de nouvelles contraintes.
- **Tournois scolaires** : la participation à ces tournois est en constante augmentation. Le collaborateur pédagogique tient à remercier toutes les personnes qui s'engagent, d'autant plus que dans les autres cantons, on assiste plutôt à une diminution de participation à ce type de tournoi.
- **Journée sport scolaire suisse** : le canton de FR est bien représenté.
- **Formation continue** : un rappel des cours proposés au niveau primaire pour l'encadrement des camps notamment du ski est fait. Le collaborateur pédagogique constate que sur le terrain, les moniteurs ont un bon niveau. Pour le cours de sauvetage il est possible de faire des cours à la carte si plus de dix personnes sont intéressées.
- **Conseiller pédagogique** : en 2007, il y a eu une proposition de mettre en place des conseillers pédagogiques notamment au niveau primaire. Le projet a été biffé et repoussé.

M. Alexandre Dupasquier exprime ses derniers mots en tant que collaborateur pédagogique puisqu'il a récemment donné sa démission.

Le président le remercie pour ses propos et pour l'ensemble du travail effectué en collaboration avec l'association.

Point 13 de l'ordre du jour

Intervention de Mme Berset, présidente du Grand Conseil

Mme Berset, en tant que présidente du Grand Conseil, adresse quelques mots l'assemblée. Elle tient à remercier l'engagement personnel des professeurs d'éducation physique. Elle les remercie également pour leur l'engagement lors du combat pour la troisième heure.

Elle explique qu'une commission parlementaire est en train d'analyser une nouvelle loi. Comme ce nouveau projet ne correspond pas aux demandes des associations, elle encourage les milieux sportifs à s'engager à nouveau.

Elle souligne les différentes valeurs de l'enseignement de l'éducation physique et, au nom du Grand Conseil, réitère sa gratitude et ses encouragements.

Point 14 de l'ordre du jour

Divers

L'assemblée des délégués de l'ASEP aura lieu à Fribourg le samedi 14 mai 2011. Le président insiste sur l'impact positif d'une telle assemblée pour notre propre association. Pour cette raison, il propose de faire notre AG le même jour.

Carlo Gattoni intervient : il souligne les hauts et les bas de l'EPS à Fribourg. Il rappelle le point 6 des statuts de l'AFEPS ! Pour lui, la mise en place de conseillers pédagogiques est fondamentale pour la qualité de l'enseignement de l'EPS dans le canton. Il adresse la question à Mme Berset.

La présidente du Grand Conseil sent un tournant au niveau du sport. Pour elle, deux choses en ressortent : 1) les salaires devraient entrer en discussion pour que ça change, 2) certaines communes ne remplissent pas les quotas de sport au niveau primaire.

Le collaborateur pédagogique intervient. Il explique que son cahier des charges ne comprend pas le contrôle de la qualité de l'enseignement de l'EPS dans le canton, cette tâche étant attribuée avant tout aux directeurs des établissements. Comme ce contrôle par les directeurs ne semble pas se faire, il constate un relâchement général et une baisse de la crédibilité de la branche EPS.

Claude Perroud intervient en tant qu'enseignant primaire. Il constate sur le terrain le même délaissement. Dans son milieu scolaire, il n'y a eu aucun inspecteur à aucun niveau durant l'année dernière.

Stéphane Sauter constate qu'au niveau de la HEP, les stagiaires ont beaucoup de problème à suivre des heures d'éducation physique. Il aimerait essayer d'évaluer de plus près la problématique.

M. Nydegger qui est aussi responsable d'une commission scolaire, constate la même chose. Il a appris la suppression d'heures d'EPS au niveau primaire suite à un mauvais comportement de certains élèves.

Le collaborateur pédagogique signale que, pour certaines branches, il y a d'importants moyens financiers qui sont mis à disposition. Il propose, qu'au niveau politique, une comparaison soit faite entre ces deux branches.

Georges Brülhart demande au comité d'insister sur la constatation de ce problème lors du retour de cette assemblée dans la presse.

Comme l'heure est déjà tardive et que l'assemblée est attendue pour le repas, Yves Suter clôt l'AG à 20h30.